

Pour que la montagne reste un plaisir

Première destination touristique mondiale, la France dispose du plus grand domaine de montagne au niveau européen et d'un littoral long de plus de 5000 kilomètres. Chaque année, les activités sportives pratiquées en montagne et en milieu aquatique suscitent un réel engouement et ne cessent de se diversifier.

La montagne reste néanmoins un milieu exigeant qui expose les pratiquants, jeunes ou moins jeunes, avertis ou simples amateurs, à de nombreux types d'accidents. Il en est de même pour la mer et les lacs, rivières ou piscines.



Chaque été, ce sont plus de 3000 interventions des services de secours en montagne (dont la moitié concerne des personnes pratiquant la randonnée pédestre) et 1200 noyades accidentelles (dont la moitié en mer) qui sont enregistrées.

Les conditions météorologiques, un équipement mal adapté, une activité physique ou sportive insuffisamment préparée, sont autant de facteurs qui peuvent mettre gravement en danger la vie

des vacanciers.

Pour la saison estivale 2016, les ministères de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur et de l'Economie s'associent pour renouveler la campagne nationale de prévention des accidents liés aux sports d'été.

Un site internet a été mis en place dans le cadre de cette campagne : www.preventionete.sports.gouv.fr. Il propose de nombreux conseils, vidéos et documents de prévention destinés à tous ceux qui souhaitent pratiquer une activité sportive cet été, que ce soit en montagne ou en bord de mer.

Vous partez en montagne ?

Le site internet de la campagne met à disposition des pratiquants des conseils et outils de prévention relatifs aux différentes activités pratiquées en montagne : randonnée pédestre, VTT, escalade, sports d'eau vive, parapente etc... Son objectif est de toucher le plus large public et de susciter des comportements adaptés, faciles à mettre en œuvre, tels que les bons réflexes à adopter avant et pendant une randonnée à pied ou à VTT, l'équipement à prévoir, la conduite à adopter en cas d'accident...

Par ailleurs, le mémento prévention « Pour que la montagne reste un plaisir » sera diffusé gratuitement cet été en français, en anglais et en espagnol dans les différents massifs français. Les offices du tourisme et les syndicats d'initiative des départements de montagne, les bureaux des guides et des accompagnateurs en montagne ainsi que les autres professionnels de la montagne se chargeront de le mettre à disposition du public. Présenté sous forme de livret et pouvant être facilement emporté dans la poche ou le sac à dos, ce mémento sécurité délivrera des conseils pratiques en matière de prévention liés au milieu de la montagne et à ses activités.

Télécharger le mémento "Pour que la montagne reste un plaisir" http://www.preventionete.sports.gouv.fr/IMG/pdf/PreventionEte2017_100x145_FR.pdf

Source : Ministère des Sports